



Publié par le Centre International  
de Référence pour les droits de l'enfant  
privé de famille

# Bulletin mensuel

N° 185  
SEPTEMBRE 2014

## EDITORIAL

### De l'importance des échanges de bonnes pratiques et d'outils entre professionnels des services de prise en charge alternative

*A travers ce bulletin, le SSI souhaite encourager et soutenir les échanges de bonnes pratiques et d'outils entre professionnels, notamment à travers la diffusion de rapports, de recherches et de guides publiés ces derniers mois.*

Dans sa pratique quotidienne, chaque professionnel est confronté à la nécessité de se tenir informé des avancées et réflexions éthiques (voir p.8), théoriques (voir p.4 et p.7), juridiques (voir p. 3) et sociales (voir p.5), afin de s'en nourrir et de les adapter à sa réalité pour assurer des services et un soutien de qualité. Ces échanges permettent aux professionnels de garder un regard critique sur leur pratique professionnelle pour répondre au plus près aux besoins des enfants bénéficiant de protection de remplacement, à travers la mise en œuvre d'outils sans cesse renouvelés et adaptés aux réalités actuelles. La compréhension des nouveaux phénomènes, tel que l'impact des nouvelles technologies dans la pratique des professionnels (voir p.5 et p.8), ainsi que le partage d'outils innovants (voir p.4 et p.7) sont fondamentaux.

#### Investir dans la formation des professionnels

La nécessité de consacrer des ressources humaines et financières sur cette question a maintes fois été répétée, notamment par le Comité des Droits de l'Enfant. Il est donc également de la responsabilité des institutions, des ONGs et des gouvernements de soutenir la formation continue de leurs employés. Les services gouvernementaux et non-gouvernementaux de protection de l'enfance ne

bénéficient le plus souvent pas de soutien adéquat pour la formation des professionnels, une situation qui s'est encore aggravée depuis la crise économique de 2008. On peut également regretter que les donateurs privés soient encore peu enclins à soutenir financièrement des projets dont la formation constitue la part essentielle, l'impact de ces derniers étant difficilement « mesurable ».

Pourtant, des alternatives peu coûteuses permettent aux professionnels d'échanger et se tenir informés. La participation à des réseaux nationaux, régionaux et internationaux est une manière efficace de faciliter la transmission des connaissances, des pratiques et des outils, tout en permettant la capitalisation des expériences. Parmi les réseaux internationaux et régionaux spécialisés sur les questions des enfants privés de famille et de la protection de remplacement, il est à mentionner le Better Care Network (BCN), Family for Every Child, Child Rights Connect ou encore RELAF<sup>1</sup>; de même que les bulletins en ligne spécialisés comme ceux du BCN, du CRIN ou de Terre des hommes child protection in Europe<sup>2</sup>.

#### L'appel du SSI

A travers son mandat, le SSI vise à faciliter la diffusion d'informations et à favoriser les échanges entre professionnels et organisations. Le SSI intervient à différents niveaux, tous



32 Quai du Seujet ■ 1201 Genève ■ Suisse  
irc-cir@iss-ssi.org ■ www.iss-ssi.org

complémentaires, qui permettent d'informer, de partager, de diffuser et de promouvoir des bonnes pratiques et des outils en soutenant les professionnels à travers le monde. Les derniers projets développés répondent d'ailleurs à des besoins spécifiques de diffusion de connaissance et de bonnes pratiques, notamment avec le projet « *Un autre futur est possible pour les enfants handicapés en institutions* »<sup>3</sup> qui offre des formations, a développé des outils spécifiques (guide pour les professionnels travaillant avec les enfants handicapés et carnet de vie pour les enfants<sup>4</sup>) et qui favorise les échanges de bonnes pratiques entre institutions. A travers le développement et la diffusion de différents guides en collaboration avec d'autres organisations partenaires et/ou groupes d'experts internationaux spécialisés en la matière, tels que les guides *En marche vers la mise en œuvre des « Lignes directrices relatives à la protection de remplacement pour les enfants »*<sup>5</sup> et *Résoudre les conflits familiaux : Un Guide pour la médiation familiale internationale*<sup>6</sup>, le SSI veut développer la mise en œuvre de bonnes pratiques au niveau international afin d'assurer le respect des droits des enfants. Au-delà de ces projets spécifiques, le SSI a développé une expertise dans plusieurs domaines (médiation,

adoption internationale, enfants privés de famille, enfants handicapés en institution, etc.) et intègre à la fois des services d'informations (bulletin mensuel), de recherche et d'évaluation des pratiques des pays en ce qui concerne les systèmes de protection de l'enfance, les politiques de protection de remplacement ou les procédures liées à l'adoption internationale.

**Ainsi, à l'occasion de ce bulletin, le SSI aimerait lancer un appel à tous les professionnels pour que vous n'hésitez pas à partager les documents, articles, livres, rapports, comptes-rendus, matériel de formation, thèses, initiatives innovatrices et pertinentes dans la prise en charge des enfants privés de famille que vous jugerez pertinents et que nous pourrons, selon les disponibilités de chaque bulletin, diffuser auprès de tous les lecteurs. L'échange d'expériences et de connaissances, les contacts, le dialogue et la collaboration entre professionnels d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux à travers le monde est essentielle afin d'assurer la meilleure protection possible des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant.**

L'équipe du SSI/CIR

